

la cité, l'honorable échevin, victime de sa popularité même, qui le rendait suspect à ses ennemis, dut prendre le triste chemin de l'exil, avec plusieurs de ses concitoyens, impliqués comme lui dans cette cause à jamais perdue.

Je n'ignore pas que la plupart des faits dont il s'agit sont relatés dans les *Actes consulaires*, puisque j'ai analysé ceux-ci de fond en comble ; mais ce qui manque aux premiers c'est l'accent intime et familier. Placé, en effet, sous l'empire des préoccupations du temps, le secrétaire de la commune, d'ordinaire si prodigue de hors-d'oeuvre insignifiants, nous montre, cette fois, les hommes et les choses sous un aspect grave et solennel ; il passe volontairement sous silence les particularités de nature à jeter une plus vive lumière sur tel ou tel fait, soit que la prudence lui fasse une loi de se taire, soit qu'il manque d'informations suffisantes. C'est donc au moyen de ses notes, jetées au jour le jour sur le papier, sans prétention d'aucune sorte et pour ainsi dire au courant de la plume, que Ponson Bernard, en se mettant lui-même en scène, nous révèle des épisodes qui ajoutent des traits intéressants à la physionomie de l'époque, et que l'on chercherait en vain dans les registres consulaires.

Bien que rédigés sans art et sous la seule impression du moment, les fragments utiles du *Mémorial* que nous a laissé le brave échevin sont exempts de ce ton passionné, de ces récriminations violentes qui caractérisent trop souvent les compositions du même genre, écrites dans les temps de discordes civiles ou religieuses. Ceux-là portent uniquement l'empreinte de la vérité et de la bonne foi.

Je crois en avoir dit assez pour établir les droits du *Journal* de Ponson Bernard aux honneurs de la publicité. C'est pourquoi je me suis constitué l'éditeur de ces